

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du lundi 1^{er} juillet 2019 – Groupe Scolaire Les Marendiers



Corinne VINCENT
coprésidente habitante



Amandine GAILLARD
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

Concernant le passage de quads sur la rue Jean de la Bruyère notamment, le représentant de la police municipale précise que ces quads ont déjà fait l'objet de verbalisations et que les équipes restent vigilantes.

Les tirs de feu d'artifice dans le fort ou sur le terrain de foot font l'objet d'une surveillance accrue de la part des services de police qui renouvellent leurs rondes tout au long de la journée.

La Police municipale rappelle que tous les actes de vandalisme sur les voitures doivent faire l'objet d'une main courante au bureau de la Police municipale. Un projet d'installation d'une caméra rue du Puits Vieux est en cours d'étude.

➤ Problématique moustiques : à ce jour, on constate moins de moustiques. Des nichoirs ont-ils été posés ? Quelles actions sont prévues concernant le bassin de rétention allée des chênes ?

23 nichoirs à chauve souris ont été posés chez des habitants volontaires dans plusieurs quartiers à Saint-Priest dont 2 habitants au Fort. D'autres nichoirs seront progressivement posés autour du cimetière de Manissieux avec des bornes anti-moustiques au Groupe scolaire Brenier, au Centre social la Carnière et à la Maison de la Petite Enfance Roule Galette. Ces derniers aménagements font suite à un diagnostic réalisé cet hiver par l'EID (Entente interdépartementale Démoustication) sur la problématique des moustiques dans les écoles.

Concernant le bassin de rétention allée des Chênes, un test est actuellement à l'étude dans une crèche avec l'introduction de bactéries larvicides dans une descente d'eau pluviale. Si ce test est concluant, il pourra être reproduit dans le bassin de l'allée des Chênes avec un nettoyage à opérer au préalable. Le service des espaces verts est en charge du dossier.

La problématique de l'avoine folle est également abordée. Elle se développe sur la commune et une vigilance doit être apportée.

➤ Création d'un groupe de travail « tableau de bord » et rappel de son fonctionnement

Une réflexion est en cours pour améliorer le fonctionnement du groupe de travail « tableaux de bord ». L'objectif est de faire en sorte que les désordres pointés par les conseillers de quartier soient enregistrés dans le tableau de bord de la « Démocratie Locale » via le référent du conseil de quartier et trouvent une réponse avant les réunions de conseil de quartier.

Un rappel est fait sur le fonctionnement de GRECO (Métropole Lyon) qui permet de résoudre tous les désordres liés à la voirie notamment. Rappel des coordonnées de GRECO : 04 78 63 40 00 et centredecontacts@grandlyon.com de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

➤ Quelle procédure pour la fabrication et l'installation d'une boîte à lire rue Jean de la Bruyère ?

Une réflexion est actuellement en cours sur l'emplacement de la future boîte à lire.

Un emplacement a été pointé au carrefour des rues Jean de la Bruyère et André Chénier. Il doit être confirmé par les conseillers de quartier à la rentrée de septembre en vue d'une prochaine installation.



➤ **Création d'un groupe de travail pour balade historique sur le quartier des Marendiers**

Sur le modèle de la balade du Village inaugurée fin juin, les conseillers de quartier se rapprocheront de l'association de la San-Priode en vue d'élaborer un parcours historique.

➤ **Renouvellement de la demande d'intervention sur l'accessibilité de l'aire de jeux du parc du Fort**

Une nouvelle rampe a été posée. Malheureusement, elle a été vandalisée dans les premiers jours de son installation.

Une rampe en ciment ou en béton plus résistante va être prochainement installée.

➤ **Informations mairie**

Les conseillers de quartier souhaitent que le trajet de la navette séniors soit modifié afin d'inclure la montée rue Gustave Flaubert. Cette demande sera étudiée par le CCAS.

Concernant le stationnement devant l'école, un contact sera pris par la coprésidente élue avec le directeur de l'école.

Un retour sur l'action «droits et responsabilités» a été fait par 2 conseillers de quartier qui attirent la vigilance des organisateurs sur l'encadrement nécessaire des élèves.

VILLE DE **SAINT-PRIEST** ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

23 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BLANCHEMANCHE C., **BIED A.-M.**, **COCHET P.**, **D'AGOSTINI M.-H.**,
DARMOCHOD M.-S., DERDERIANA A., **DERKAOUI M.**, **DURAND P.**,
GUDEFIN P., **GUILLAUD M.**, MARANO M., **MERCEY A.**, **OLCZAK J.-A.**,
PLAN M.-T., PONTIER J.-L., **PREVOST B.**, RAOULX C., REGAL S., VARTAN P.,
VERISSEL A., **VINCENT C.**, **VITO M.**, ZAMBARDI S.

